

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Saint-Flour Communauté reconduit sa campagne de collecte des déchets verts à Saint-Flour et sur les communes de Coren et Saint-Georges.

Des bennes et bacs sont à disposition des particuliers aux emplacements suivants :

- Coren : derrière la Salle Polyvalente - Saint-Flour : Fraissinet (rue Coste Ouest) - Saint-Flour : Roueyre (intersection RD679 et avenue de la Fontlong) - Saint-Georges : Crozatier
- À Saint-Flour, aux emplacements suivants : Bel Air Bas, rue Clémenceau - Besserette, face aux garages et au terrain de pétanque - Besserette, parking face au bâtiment de l'Amicale Laïque - Camiols bas, devant les logements HLM - Camiols Haut - Croix de Montplain - Gymnase de la Vigière, rue de l'égalité, à gauche du gymnase - Quartier des Tanneries, croisement rue des tanneries et château d'Alleuze - Virage des Orgues - Volzac.

Les tailles de haies, branches et branchages divers sont à déposer dans les bennes (Coren, Fraissinet, Roueyre et Saint Georges) ou à amener en déchetterie.

Seules les tontes, feuilles, fleurs peuvent être déposées dans les bacs mis à disposition des habitants. Tout autre type de déchets est interdit.

Les bennes et bacs sont réservés aux apports des particuliers (interdits aux professionnels).

Renseignements : 04 71 23 94 52.